

ODD	Cible	Objectif d'effet	Mesure	Champ d'activité	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Direction(s) associée(s)	Etat d'avancement du projet	Commentaires sur l'état d'avancement du projet (facultatif)	Principales réalisations en 2021 (facultatif)	Etat des moyens financiers	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2021	Commentaires sur l'état des moyens financiers (facultatif)	Etat des ressources en personnel	Commentaires sur l'état des ressources financières (facultatif)	La mesure est-elle terminée?	Si la mesure est terminée, quelle sont les livrables?	Si la mesure est terminée, quelle est sa plus-value?		
1.1	Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	A. La population dispose d'informations sur les facteurs pouvant mener à la précarité et à la pauvreté (notamment problématique du surendettement) et sur les moyens d'aide à disposition	Une réflexion est menée sur les moyens permettant de prévenir les cas de non-recours ou de recours tardif aux prestations (accès adéquat, désignation, système d'information entre prestations, meilleure prise en compte des besoins des usagers et usages, prévention, etc.)	Politiques publiques	2021	2022	DSAS	Service de l'action sociale		●		- Ateliers thématiques sur le non-recours aux prestations sociales - Caricacis d'accès aux biens de première nécessité - Analyse de l'intervention de "Fribourg pour tous" après 10 ans d'activités par Pr Knüsel - Travail avec les services sociaux sur les documents essentiels pour faire une demande d'aide sociale - Vade-mecum concernant la séparation/divorce pour les couples mariés	●			●		non				
1.1	Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	C. Les personnes en situation de précarité et de pauvreté disposent de soutiens matériels afin de leur garantir les ressources suffisantes pour mener une vie décente.	Conformément à sa réponse à la QA 3097/12, le Conseil d'Etat communique à la Chambre des poursuites et au Tribunal cantonal son vœu de voir les directives cantonales pour le calcul du minimum vital modifiées, de manière à inclure dans ce calcul les impôts de la Confédération, du canton et des communes pour autant que le débiteur les ait payés jusqu'au...	Politiques publiques	2021	2021	CE	Service de l'action sociale		●			●			●		oui				
1.1	Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	D. L'Etat analyse et tient à jour les données utiles relatives à la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg afin d'élaborer et d'adapter ses politiques publiques en tenant compte de l'évolution des besoins des personnes les plus fragiles de la société.	Une analyse des effets de seuils pour les bénéficiaires de prestations est intégrée dans le second Rapport sur la situation sociale et la pauvreté. Des mesures pour diminuer de tels effets y sont identifiées.	Politiques publiques	2021	2022	DSAS	Service de l'action sociale		●		1er rapport "Etude sur les effets de seuil et les effets pervers sur l'activité dans le canton de Fribourg"	●	35 000 CHF		●		non				
3.1	Prévenir les maladies non-transmissibles et psychiques	B. Toute la population dispose d'incitations à adopter des styles de vie sains dans un environnement favorable à la santé, indépendamment du niveau socio-économique des individus concernés (objectif commun avec la cible 3.2).	Les programmes de promotion de la santé et de prévention en cours sont étendus à toute la population (mesure commune avec la cible 3.2).	Politiques publiques	2021	2026	DSAS	Service de la santé publique		●		- Lancement du projet de prévention Ecran pour la tranche d'âge des 6-12 ans (projet mené par REPER) - Renforcement du projet de soutien à la co-éducation en matière de santé sexuelle qui vise à former/informer et soutenir les enfants de 0 à 7 ans, leurs parents, les professionnel-le-s qui les entourent sur les notions de santé sexuelle	●	30 000 CHF		●		non	Les montants DD ont permis d'étendre les projets existants à d'autres publics cibles et d'autres thématiques en lien avec la promotion de la santé et prévention			
3.1	Prévenir les maladies non-transmissibles et psychiques	D. Les paramètres permettant d'avoir une connaissance précise des déterminants de la santé et de l'efficacité des politiques de promotion et de prévention sont connus.	Une coordination interne à l'Etat en matière de statistique sanitaire visant à exploiter les données statistiques disponibles, relatives à la santé et l'environnement, de manière notamment à établir des liens de causalité entre facteurs environnementaux et atteintes à la santé (p. ex. évolution des hospitalisations liées aux cancères) ou à évaluer le rapport coûts/bénéfices des politiques de promotion de la santé et de prévention et des politiques associées (lutte contre la pauvreté, politique environnementale, etc.) est étudiée et mise sur pied.	Politiques publiques	2021	2026	DSAS	Service de la santé publique	DSAS	●	Les données statistiques dans les domaines concernés étant insuffisantes, le projet a été rattaché à un autre projet de meilleure exploitation de données statistiques existantes dans le domaine social, également à la DSAS. Il s'agit de développer une meilleure connaissance de la population des personnes du domaine de l'acte et des réfugiés attribués au canton de Fribourg en vue d'adapter les politiques publiques et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie et leur santé. Afin de parvenir à cet objectif, il est nécessaire de mieux exploiter les statistiques passées et futures à disposition du Service de l'action sociale, notamment les données relatives à l'hébergement, l'encadrement (aide sociale) et l'intégration sociale et professionnelle.	●		20 000 CHF		●		non				
3.2	Limiter la hausse des coûts de la santé et l'inégalité d'accès aux soins	F. La part de la population vulnérable ayant connaissance des prestations de soins à sa disposition a augmenté.	Une réflexion est menée pour renforcer la collaboration avec les services sociaux, notamment afin que ces derniers relaient et fassent systématiquement la promotion des offres et structures existantes en matière de santé.	Politiques publiques	2021	2022	DSAS	Service de la santé publique	DSAS, DSJS	●		- Enquête des besoins en lien avec la Promotion de la santé - Participation à la séance d'information trimestrielle SSR (12.21) - Collaboration avec le Service de l'action sociale SA5dc						non				
4.1	Encourager l'éducation en faveur d'un développement durable	A. Les enseignantes et enseignants du canton de Fribourg sont formés à l'éducation en faveur d'un développement durable et disposent de ressources pédagogiques adéquates pour toute branche d'enseignement.	Les écoles, y compris les écoles spécialisées, sont fortement encouragées à adhérer au Réseau Ecoles en santé et durables. Elles sont encouragées dans le cadre du processus d'adhésion et de participation. L'adhésion au Réseau Ecoles en santé et durables engage l'école à mettre en oeuvre le développement durable, notamment par des projets d'établissements pertinents, liés à des mesures concrètes. L'adhésion à un tel réseau est un moyen très efficace de formation continue des enseignants et enseignantes, qui leur permet de mettre en pratique l'EDD de manière conforme aux principes des plans d'écoles scolaires. Elle constitue un levier puissant en faveur de la sensibilisation des élèves aux enjeux du développement durable, car elle leur permet de le vivre au quotidien.	Politiques publiques	2021	2026	DFAC/DSAS	Service de la santé publique, Service de l'enseignement obligatoire de langue française, Ami fur deutschsprachigen obligatorischen Unterricht	DFAC	●	Un manque de répondant des écoles a été constaté. Il vient surtout de la situation exceptionnelle vécue avec la gestion du covid. Même si l'intérêt et la motivation sont présents, les ressources humaines et en temps manquent dans les écoles. A cela s'ajoute la temporalité des établissements scolaires, qui n'ont que très rarement un projet avant la rentrée scolaire fin août - début septembre et dès lors ne peuvent pas solliciter un soutien financier avant la fin de l'année civile, voire même le début de l'année civile suivante. La réalité de terrain est donc complexe à mettre en adéquation avec la planification financière.	●		60 000 CHF		●		non	Une augmentation du nombre d'accompagnements d'établissements demandés des ressources en temps. Des mandats externes ont permis d'y remédier, mais des manques pourraient se déclarer si beaucoup d'établissements scolaires souhaitent être accompagnés dans le Réseau d'écoles en santé et durables			
5.1	Mettre fin aux discriminations de genre	D. Le grand public, les jeunes et les enfants sont sensibilisés aux problématiques de discriminations et de violences basées sur le genre.	Dans le cadre de la lutte contre des formes de discrimination et de violence basées sur le genre, déployé dans le canton de Fribourg de l'exposition « Plus fort que la violence », interactive, bilingue et encadrée par le personnel du bureau de l'égalité et de la famille, par la police cantonale et des professionnel-le-s du réseau. L'exposition, composée d'éléments en bois, notamment construite par des personnes incarcérées, est le fruit d'une large collaboration de différents partenaires.	Politiques publiques	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité Hommes - Femmes et de la famille		●		L'exposition " Plus fort que la violence " a été animée par des professionnel-le-s de la thématique en avril-mai 2021 à l'école Artisanale et Professionnelle de Fribourg. Le but de l'exposition est de prévenir la violence de couple auprès des jeunes avec un message clé : « La violence n'est pas une fatalité, tu peux t'en sortir » afin de briser la reproduction transgénérationnelle de la violence domestique mais aussi pour lutter contre la violence au sein des jeunes couples, créer la discussion, informer sur le réseau et plus largement parler d'égalité FH et ce notamment dans les couples.	●		10 000 CHF		●		non		Prévention de la violence de couple auprès des jeunes avec un message clé : « La violence n'est pas une fatalité, tu peux t'en sortir » afin de briser la reproduction transgénérationnelle de la violence domestique mais aussi pour lutter contre la violence au sein des jeunes couples, créer la discussion, informer sur le réseau et plus largement parler d'égalité FH et ce notamment dans les couples.	
5.1	Mettre fin aux discriminations de genre	E. Les personnes encadrant les jeunes et enfants savent comment appliquer les principes d'une éducation inclusive et non genrée.	Une formation gratuite dans le domaine de l'égalité et de l'éducation non genrée est proposée pour les parents et les professionnel-le-s de la petite enfance, en alternance (mandat du SEJ en partenariat avec les organismes complémentaires).	Politiques publiques	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse	DSAS	●		- Une liste des formations a été établie, destinée aux structures d'accueil extrafamilial et aux parents sur le thème de la sexualité du jeune enfant, de l'égalité filles-garçons et des stéréotypes de genre. - Des formations en français ont été données par l'Association éducation familiale AEF (comprendant des séries de 2 ateliers: 3 formations à l'intention des professionnel-le-s de l'accueil et de la petite enfance et de l'enfance (accueil de jour en Veveyse, en Glâne et Farny) et 1 formation à l'intention des parents. - Sexuelle Gesundheit Zürich a donné une formation en allemand à l'intention des professionnel-le-s de l'éducation socio-culturelle (Offene Kinder- und Jugendarbeit der Fachgruppe VKJ)	●		5 000 CHF		●		non			
5.1	Mettre fin aux discriminations de genre	D. Le grand public, les jeunes et les enfants sont sensibilisés aux problématiques de discriminations et de violences basées sur le genre.	Des projets concrets visant à promouvoir l'égalité de genre et la diversité dans les activités et les infrastructures (enfance & jeunesse sont soutenus dans les communes.	Soutien à des projets de tiers	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse		●		Une démarche a été entreprise pour étendre au thème des inégalités de genre le projet "Heurs de chantier" initié par le Service de la santé publique y a quelques années sur le thème de l'étranger de loi et de l'image corporelle. Ce projet a été enrichi aux centres d'animation socio-culturelle. 5 centres d'animation francophones se sont inscrits pour prendre part à cette extension du projet et mener deux activités par année avec les jeunes sur ce thème. Deux formations sur l'éradication de genre ont été organisées en 2021 pour être données en 2022 aux acteurs communaux.	●		5 000 CHF		●		non			
5.2	Mettre en place l'égalité salariale	A. Les acteurs de l'économie privée disposent de soutiens et d'incitations en vue de mettre en oeuvre l'égalité salariale.	Les entreprises sont sensibilisées et formées aux outils de vérification de l'égalité salariale.	Politiques publiques	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité Hommes - Femmes et de la famille		●		La situation sanitaire n'a pas permis de mettre en place des actions concrètes avec les entreprises La page web sur l'égalité salariale a été actualisée	●	40 000 CHF (personnel auxiliaire) montant commun à plusieurs mesures		●		non	La réalisation nécessite des moyens financiers allant au-delà du budget attribué pour les besoins en personnel (matériel informatif, intervention expert-e-s externes)			
5.3	Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	A. Les employeurs et employeurs de l'économie privée disposent de soutiens et d'incitations en vue de renforcer la mixité de leur personnel et de mettre en place des conditions favorisant la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.	La présence des femmes à des postes de cadres est activement promue au sein des entreprises. Celles-ci sont sensibilisées à la valeur ajoutée que peut leur apporter la mixité et à la façon de la favoriser professionnelle.	Politiques publiques	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité Hommes - Femmes et de la famille		●		La situation sanitaire n'a pas permis de mettre en place des actions concrètes avec les entreprises Des contacts ont été pris avec les fédérations patronales et des discussions ont eu lieu avec elles - Un concept d'information/formation pour les entreprises a été développé.	●		Montant commun à plusieurs mesures		●		non	La réalisation nécessite des moyens financiers allant au-delà du budget attribué pour les besoins en personnel (matériel informatif, intervention expert-e-s externes)		
5.3	Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	D. Les communes disposent d'incitations en vue de renforcer la part des femmes aux postes de cadres dans leurs administrations.	La formation « Egalité femmes-hommes dans les pratiques managériales », développée dans le cadre du PEAC, est proposée aux communes intéressées.	Soutien à des projets de tiers	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité Hommes - Femmes et de la famille		●		La mise en oeuvre de cette mesure a pris du retard parce que la priorité a été donnée à la mise en oeuvre et la communication de la modification de la Loi sur l'égalité salariale (analyse salariale) dans les communes. Il a été jugé peu opportun de surcharger ces démarches par des demandes supplémentaires.	●		5 000 CHF		●		non			
8.2	Assurer un accès pour tout-e-s à un travail décent et satisfaisant	G. Le taux de chômage est en baisse, en particulier le chômage de longue durée et chez les personnes de plus de 50 ans.	L'engagement des entreprises fribourgeoises en faveur de la réinsertion des chômeuses et chômeurs de longue durée sur le premier marché est encouragé et valorisé, notamment à travers la création d'un label « Emplois d'insertion » développé sur la base d'une démarche pilote.	Politiques publiques	2021	2026	DSAS	Service de l'action sociale	DEEF	●		Les services en charge de l'assurance-chômage, de l'assurance-invalidité et de l'aide sociale se sont réunis pour définir le projet à réaliser et le cadre des charges. Un mandat a été attribué pour la réalisation de travaux informatiques relatifs au projet.	●		35 000 CHF		●		non	Le suivi de projet est réalisé en plus des tâches ordinaires (pas de ressources en personnel dédiées)		
10.1	Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	A. Les objectifs selon les Lignes directrices pour la politique de la personne en situation de handicap sont mis en oeuvre.	Dans le cadre de la révision du Plan d'action « Je participe » pour la nouvelle législature, la mesure de soutien aux formations sur le thème de la diversité dans les structures d'accueil extrafamilial est reconstruite, en y intégrant explicitement les enfants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers.	Politiques publiques	2021	2022	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse		●		Le nouveau Plan d'action "Je participe" 22-26 n'a pas été adopté par le Conseil d'Etat en 2021 comme prévu.						non				
10.1	Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	C. Les objectifs selon le Concept Senior+ sont mis en oeuvre.	La révision du Plan de mesures « Senior+ » prévoit un renforcement de l'encadrement des communes et des mesures en vue de créer des habitats adaptés aux personnes âgées à tables moyens financiers.	Politiques publiques	2021	2021	DSAS	Service de la prévoyance sociale		●								non				
10.1	Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	D. Les objectifs selon la Stratégie « Je participe ! » sont mis en oeuvre.	Le fichier d'adresses et des prestations du site ciao.ch (site d'informations destiné aux adolescentes et adolescents) est complété pour qu'il soit à jour pour le canton de Fribourg.	Politiques publiques	2021	2022	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse		●		Par manque de ressources et à cause de la pandémie de COVID-19 et du Plan de soutien Jeunesse Fribourg, certaines mesures du Plan d'action Je participe ont dû être mises en standby. Ainsi aucun contact n'a été pris en 2021 ni avec CIAO, ni avec Feek-ck (site équivalent pour les jeunes allemands du canton).						non	Les ressources en personnel ont manqué en 2021 pour réaliser cette mesure			
10.2	Valoriser le travail non rémunéré	C. La contribution importante de l'engagement bénévole à la cohésion sociale et à la préservation de l'environnement est reconnue par l'Etat et la population. D. Les employeurs et employeurs de l'économie privée disposent d'informations sur l'intégration des expériences non-professionnelles dans le recrutement. F. L'offre de cours et de formations destinés aux bénévoles s'étend.	Le Réseau bénévolat Netzwerk est mandaté en vue d'initier de nouvelles mesures visant à valoriser l'engagement des bénévoles dans le canton de Fribourg en faveur de la cohésion sociale, de l'environnement et de la santé, notamment en donnant une visibilité à l'engagement bénévole, en le récompensant, en communiquant activement la valeur ajoutée dans les milieux professionnels et en étudiant les possibilités d'améliorer la certification de l'expérience bénévole.	Soutien à des projets de tiers	2021	2026	DSAS	Service de l'action sociale		●		Le Réseau bénévolat Netzwerk est en train de développer un catalogue de services à l'intention des associations fribourgeoises: https://www.benevolat-fr.ch/catalogue-de-services			20 000 CHF		●		non			
10.3	Encourager l'intégration des personnes migrantes dans la société	E. Les projets d'intégration contribuent à la protection de l'environnement.	Des initiatives de potagers collectifs en zone urbaine, basés sur des modes de culture respectueux de l'environnement et ayant une vocation d'intégration pour les personnes issues de la migration, notamment sous la forme d'un lieu de rencontres, sont soutenus.	Soutien à des projets de tiers	2021	2026	DSAS	Service de la santé publique	DIME, DSJS	●		Soutien au projet « Couleur jardin » de la Croix-Rouge fribourgeoise. Les participant-e-s aux activités du jardin sont sensibilisés à une alimentation équilibrée, au mouvement régulier et à une culture respectueuse de l'environnement par des ateliers.			2 000 CHF		●		non			
11.1	Assurer des logements adaptés aux besoins et aux moyens de la population, notamment en situation de précarité et de pauvreté	A. Les personnes à besoins particuliers ont accès à des logements adaptés.	Les dispositifs de ProSenectute en faveur du maintien à domicile des personnes âgées sont soutenus, notamment le projet Qualidormium « des ergothérapeutes formulent des propositions d'adaptations de logements de personnes âgées, ce qui facilite leur vie quotidienne et leur garantit une meilleure sécurité.	Soutien à des projets de tiers	2021	2026	DSAS	Service de la prévoyance sociale		●		En raison de la 5ème vague pandémique, le lancement de Qualidormium a dû être reporté au 2 février 2022			5 000 CHF		●		non	En raison de la 5ème vague pandémique, le lancement du programme Qualidormium a dû être reporté au 2 février 2022. Les matériels informatifs préparés ou être préparés fin 2021 en vue d'un tel lancement.		
11.3	Renforcer l'urbanisation durable	E. Les intérêts des seniors et des personnes en situation de handicap sont systématiquement pris en compte dans l'urbanisation et les espaces publics.	Dans le cadre de la révision du Plan de mesures des Lignes directrices pour la politique de la personne en situation de handicap et du Plan de mesures « Senior+ », des réflexions sont menées quant à l'opportunité d'y intégrer des propositions de mesures en vue de renforcer la mise en place de concepts d'urbanisation prenant au mieux en considération les intérêts des personnes âgées et en situation de handicap, notamment dans la conception des espaces publics.	Politiques publiques	2021	2023	DSAS	Service de la prévoyance sociale		●								non				
12.1	Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	E. L'offre dans la restauration publique et parapublique est prioritairement constituée de produits sains, de proximité, issus d'une production écologique et responsable.	Le déploiement de l'extension « Amatera » du label Fourchette Verte dans le canton est soutenu.	Soutien à des projets de tiers	2021	2021	DSAS	Service de la santé publique	DIME	●		Collaborations active de Fourchette Verte (FV) dans le cadre du projet de restauration collective pour assurer les liens avec le label FV-Ama Terra. Les demandes de certification Ama terra dans le canton de Fribourg sont en augmentation.			10 000 CHF		●		non			
													Total ressources financières	282 000 CHF								